



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 21 FÉVRIER 2024 -
Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-et-un février, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU - Raphaël DAGUSÉ - Élise DAGUSÉ – Mickaël ÉTOURNEAU — Michel GABET – Myriam DEGUIL – Catherine RAUTUREAU – Stéphane DEVIENNE.

Absent : Nadine PIEUR (procuration donnée à Élise DAGUSÉ) – Théo BLANCHARD (procuration donnée à Raphaël DAGUSÉ).

Secrétaire de séance : Élise DAGUSÉ

ORDRE DU JOUR :

- Office du tourisme du Pays de Pouzauges : présentation de l'actualité
- Logement 2 rue Réaumur : mandat de gérance pour la gestion d'un logement propriété de la commune
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Vendée pour des projets communaux dans le cadre du Programme Départemental Logement Aménagement
- Informations diverses

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'il peut rajouter les points suivants. Les conseillers ont accepté sa demande.

- Droit de préemption urbain, déclaration d'intention d'aliéner pour le bien situé 4, rue Réaumur
- Marché de la MAM, modification du montant des honoraires de maîtrise d'œuvre et du plan de financement pour les demandes de subventions

2024-02-06 VENDÉE LOGEMENT, MANDAT DE GESTION POUR LE LOCATIF 2, RUE RÉAUMUR

Approuvé à l'unanimité

2024-02-07 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VENDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL LOGEMENT AMÉNAGEMENT

Approuvé à l'unanimité

2024-02-08 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN, DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER POUR LE BIEN SITUÉ 4, RUE RÉAUMUR

Approuvé à l'unanimité

**2024-02-09 PROJET DE LA MAM, MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LES
DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Approuvé à l'unanimité

**2024-02-10 PROJET DE LA MAM, MODIFICATION DU MONTANT DES HONORAIRES DE
MAITRISE D'OEUVRE**

Approuvé à l'unanimité

Vu par le Maire,
Lionel Gazeau

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'L. Gazeau', written over a circular blue official seal. The seal contains a central emblem and the text 'MUNICIPALITE DE VERDUN' around the perimeter.